



# TAM-TAMADI

LETTRE D'INFORMATION ASSOCIATION TAMADI - SIÈGE SOCIAL LA BOUZENAIE - F - 44390 SAFFRÉ

NUMÉRO **3**  
OCT 2005

Tamadi est une association sans but lucratif qui a pour objectif « de promouvoir, susciter, faciliter les initiatives en faveur d'un tourisme associatif, responsable et solidaire ».

Tamadi s'allie avec des partenaires associatifs dans les pays hôtes pour organiser des voyages qui privilégient le logement chez l'habitant, les transports locaux, les rencontres avec les associations locales.

Aujourd'hui Tamadi propose plusieurs circuits touristiques au Mali en partenariat avec l'AOPP, la plus importante fédération d'organisations paysannes du Mali.

Les deux associations définissent ensemble la stratégie commerciale, les projets de circuits, la nature et la qualité des services proposés. L'AOPP organise les circuits et les prestataires locaux. Tamadi s'occupe de la partie information et commercialisation en Europe.

TAM - TAMADI  
NUMÉRO 3 - PAGE 1

## EDITION SPÉCIALE "SÉJOURS PIONNIERS"

Dans les précédents Tam-Tamadi, nous avons proposé qu'une dizaine de personnes, ayant une âme de pionnier, teste notre concept de voyage, et ce, dès décembre de cette année.

Nous comptons sur ces personnes pour participer à une ou deux réunions de débriefing afin d'apporter des améliorations aux prestations proposées.

Plusieurs candidats "pionniers" se sont déjà fait connaître. Il reste quelques places disponibles. Si cela vous tente, n'hésitez plus trop longtemps...

**Quelques informations pratiques concernant ces séjours tests.**

### DATES PROPOSÉES

Deux périodes sont possibles pour groupe de 4 à 6 personnes :

- ☉ du 6 au 21 décembre 2005,
- ☉ du 20 décembre au 4 janvier 2006.

### TARIF

Les tarifs proposés aux pionniers sont les suivants :

- ☉ Période 6/12 au 21/12/2005 :  
séjour : 600€  
transport à partir de Paris CDG sur vol Point Afrique 400 €, soit 1000 €/personnes TTC
- ☉ Période 20/12/2005 au 4/1/2006 : 600 €  
transport à partir de Paris CDG sur vol Point Afrique 536 €, soit 1136 €/ personne TTC

### DESCRIPTION DE L'OFFRE

Les "séjours pionniers" concernent le circuit "FLEUVES ET BROUSSE" dont le programme est présenté page 2. Ce programme est communiqué à titre indicatif. Des évolutions y seront très probablement apportées en fonction des dernières reconnaissances de terrain encore à mener et des suggestions apportées par les premiers voyageurs.

#### RÉUNIONS D'INFORMATION

Deux réunions d'information sont organisées pour ceux qui envisagent un voyage au Mali avec Tamadi et l'AOPP. L'occasion de vous présenter les circuits, de montrer quelques photos et de répondre à toutes vos questions pratiques, politiques ou autres.

En France,  
le 21 octobre 2005 à 20h  
à la Bouzenaie - 44390 Saffré  
Participation à confirmer  
au 02 40 77 21 33  
auprès de Nico et Pascale  
ou sur tamadi@free.fr

En Belgique,  
le 28 octobre 2005 à 20h  
rue Elie Delire - 5150 Floreffe  
Participation à confirmer  
au 081 44 54 33 / 0478 97 03 58  
auprès de Benoît et Françoise  
ou sur tamadi@free.fr

# CIRCUIT MALI - 15 JOURS

## «ENTRE FLEUVES ET BROUSSE»

Des voyages qui privilégient le logement chez l'habitant, les déplacements en transports locaux, les rencontres avec les associations locales...

Envie de dépasser les clichés, d'entrevoir l'arrière du décor !

⊙ Jour 1 **Nuit à Bamako**  
Arrivée en soirée à Bamako, nuit à l'hôtel.

⊙ Jour 2 **Nuit à Ségou**  
Présentation du séjour. Déjeuner à Bamako avant le départ en car pour Ségou. Nuit chez l'habitant.

Ancienne capitale du royaume Bambara, Ségou est aujourd'hui la deuxième ville du pays. Bâtie le long du fleuve Niger, Ségou est une ville calme et reposante. La couleur rouge brique du banco utilisé pour crépir certaines maisons lui confère un charme particulier.

Accueil par le Groupement d'Intervention Régionale pour la Protection des Abeilles.

⊙ Jour 3 **Nuit à Kalabougou**  
Visite atelier de Bogolan le matin. Traversée du Niger en pinasse. Randonnée avec charette pour se rendre à Kalabougou. Nuit chez l'habitant.

Au village de Kalabougou, chez les forgerons, l'art de la poterie se transmet de mère en fille depuis des générations. Leur production est la plus réputée du Mali.

⊙ Jour 4 **Nuit à Kalabougou**  
Découverte des activités du Groupement de Développement des Paysans de Ségou, et visite des ateliers de poteries des femmes de Kalabougou. Soirée avec les membres de l'OP. Nuit chez l'habitant.

⊙ Jour 5 **Nuit à Niono**  
Retour vers Ségou en charette et en pinasse. Déjeuner à Ségou avant départ en car pour Niono. Nuit chez l'habitant.

Certains appellent cette région le grenier à riz du Mali. Dans le Delta intérieur du fleuve Niger, 75 000 ha de cultures irriguées où la maîtrise de l'eau est assurée par le barrage de Markala et une multitude de canaux, drains, vannes,.... Face à la toute puissante entreprise publique d'origine coloniale qui assure la gestion du réseau d'irrigation : l'Office du Niger, les paysans ont créés en 1997 le Syndicat des Exploitants de l'Office du Niger (10.000 membres à ce jour !).

⊙ Jour 6 **Nuit vers Niono**  
Départ tôt le matin pour une randonnée le long des rizières et en brousse. Nuit en bivouac.

⊙ Jour 7 **Nuit à Ké-Macina**  
Retour de la randonnée et déplacement en minibus vers le Macina. Nuit chez l'habitant.

⊙ Jour 8 **Nuit vers Diafarabé**  
En matinée, participation aux activités des "Agro-Pisciculteurs". En début d'après-midi, départ en pinasse vers Diafarabé. Bivouac sur les rives du Niger.

⊙ Jour 9 **Nuit à Mopti**  
Balade en pinasse jusqu'à Mopti avec une escale vers Kouakourou. Nuit à l'hôtel.

⊙ Jour 10 **Nuit à Sofara**  
Visite de Mopti. Dans l'après-midi, départ vers Sofara. Nuit chez l'habitant.

Mopti se dresse à la confluence du Niger et du Bani. L'activité de son port fluvial est impressionnante. Les pinasses affluent de toute la région, elles débarquent tour à tour voyageurs et marchandises diverses.

⊙ Jour 11 **Nuit à Timissa**  
Rencontre avec la Coopérative des Agriculteurs de Sofara.

Activités de l'association : cultures de riz, arachide, bourgou, mais aussi organisation de la transhumance.

Dans l'après-midi randonnée en charette pour se rendre à Timissa. Nuit chez l'habitant.

⊙ Jour 12 **Nuit à Timissa**  
Découverte des activités du village de Timissa.

L'association «Sinignèsigui ton» de Timissa étend ses activités sur 20 villages. Ses membres sont agriculteurs, éleveurs, maraîchers et artisans.

Pour ceux qui le désirent visite de Djenné. Soirée avec les membres de l'OP. Nuit chez l'habitant.

Entourée par les eaux du Bani, Djenné est une ville médiévale, intégralement construite en banco. Djenné fut tout à la fois pôle de diffusion de l'islam en Afrique occidentale, carrefour du commerce transsaharien et joyau de l'architecture soudanaise.

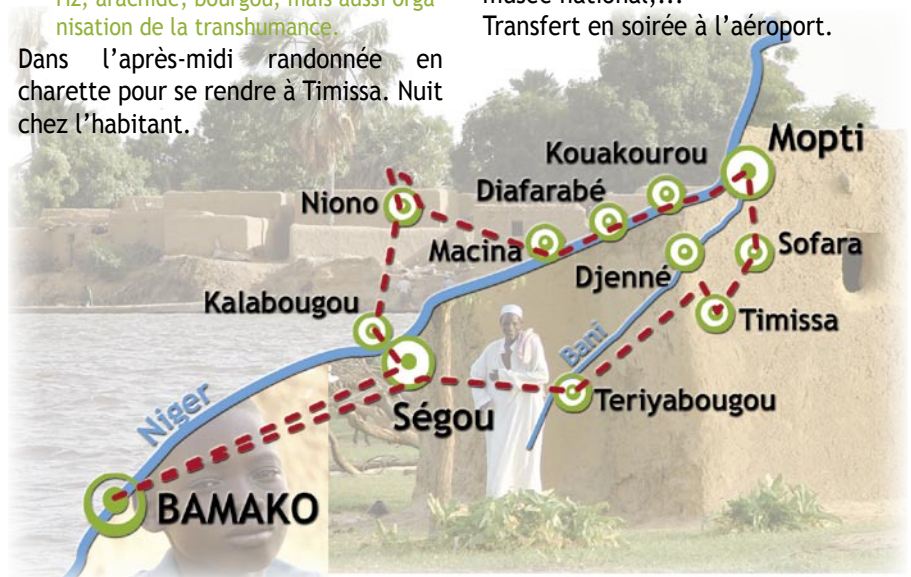
⊙ Jour 13 **Nuit à Teriyabougou**  
Départ tôt le matin pour Teriyabougou. Après-midi de détente, visite du site, piscine. Nuit à l'hôtel.

Situé au bord du Bani, Teriyabougou est une véritable oasis.

Créé il y a une vingtaine d'années, le village de Teriyabougou était un centre d'expérimentation (techniques culturelles, énergies renouvelables,...). Depuis deux ans l'association développe une activité d'accueil touristique.

⊙ Jour 14 **Nuit à Bamako**  
Départ de Teriyabougou pour Bamako. Nuit à l'hôtel.

⊙ Jour 15  
Journée libre à Bamako, découverte de la ville, des marchés, du superbe musée national,...  
Transfert en soirée à l'aéroport.

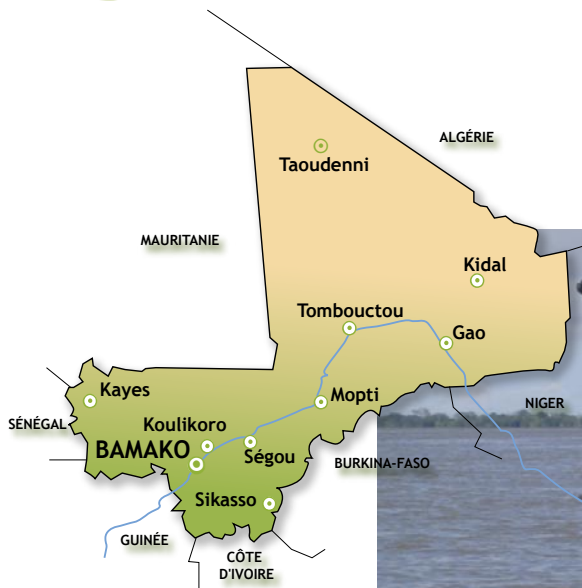


## NOS PROPOSITIONS POUR 2006

Le circuit "Fleuves et Brousse" est proposé de janvier à mars 2006 au prix de 750 € + billet d'avion. Départs hebdomadaires.

Un second circuit "Pays Dogon" sera également proposé très prochainement.

Possibilité de séjour à la carte.



## FORMALITES

Pour voyager au Mali, il faut prévoir un **passport** avec une validité supérieure à 3 mois, un visa et un carnet international de vaccination.

Seule la **vaccination** contre la fièvre jaune est obligatoire. Les vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite et l'hépatite A sont vivement recommandés. Il est impératif de contacter son médecin suffisamment tôt afin de planifier les vaccinations et de définir l'anti-palu adéquat.

Le **visa** est délivré par l'Ambassade ou Consulat du Mali de votre pays de résidence (délai de 10 à 15 jours pour la France - plus rapide en Belgique). Contacter directement l'ambassade pour plus de renseignements.

BELGIQUE : Ambassade du Mali, 487 Avenue Molière 1060 - Bruxelles - tél: (32 2) 345 74 32

FRANCE : Consulat Général du Mali, 43 rue du Chemin Vert, 75011 - Paris - tél: (33 1) 48 07 85 85

Consulat du Mali, 47 rue de la Paix 13001 - Marseille - tél: (33 4) 91 54 90 09

## RÉSERVATIONS

Les **réservations** sont à effectuer le plus tôt possible (surtout pour la deuxième quinzaine de décembre car il y a moins de places disponibles sur les vols en cette période) et au plus tard 45 jours avant le départ.

**Conditions de règlement** : 30 % du prix vous sera demandé à la réservation, le solde 30 jours avant le départ. Le paiement s'effectue par virement bancaire sur les comptes de Tamadi : en France compte 42559-00051-21028281708-05 du Crédit Coopératif, en Belgique compte 523-0802180-65 de la Banque Triodos.

Une **assurance annulation** peut vous être proposée (plus ou moins 3% du prix total).

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Vous pouvez évidemment nous joindre à l'adresse e-mail [tamadi@free.fr](mailto:tamadi@free.fr) pour nous poser toutes les questions auxquelles nous n'avons pas encore répondu. Une fiche pratique plus complète vous sera adressée à l'inscription.



## TAMADI

Association loi de 1901

EN BELGIQUE

rue Elie Delire, 1  
5150 Floreffe

EN FRANCE

La Bouzenaie  
44390 Saffré

ADRESSE MAIL

[tamadi@free.fr](mailto:tamadi@free.fr)

## Devenir «MEMBRE ACTIF»

Cela vous permettra

- de participer (si vous le souhaitez) à la vie de l'association (Fête/AG annuelle, participations ponctuelles à des commissions, candidature au conseil d'administration,...),
- de recevoir régulièrement des infos sur l'évolution de Tamadi et de ses projets,
- de bénéficier d'une réduction de 2% sur tout voyage entrepris dans l'année (hors transport aérien)
- de soutenir un projet qui s'inscrit dans la démarche du tourisme équitable.

La cotisation annuelle est fixée à 50 € pour les personnes physiques (20€ pour les étudiants et les chômeurs) et à 100 € pour les associations.

## Devenir «MEMBRE ASSOCIÉ»

Cela vous permettra

- de recevoir les infos sur la vie de l'association et de participer à l'AG, mais vous ne pourrez ni participer aux votes, ni poser votre candidature au conseil d'administration.

La cotisation annuelle spéciale pour les membres associés est fixée à 20 €.

Etre membre actif ou associé est une condition incontournable pour voyager avec Tamadi.

